

Parcours atypique/Master 1

Par **ddk**, le **19/07/2018** à **17:29**

Bonjour,

Je viens de terminer une licence de droit en Angleterre dans une très bonne université, et ai pour but de devenir avocate en entreprise. (J'ai fait un peu de droit français mais pas autant que les étudiants en France bien entendu)

Cependant je suis française et aurais souhaité obtenir mon master en France afin de pouvoir accéder aux concours me permettant d'exercer la profession d'avocat en France. (Je ne sais pas exactement si je veux vivre en France ou en Angleterre, mais je ne veux éliminer la possibilité de travailler en France, et ce parcours est donc nécessaire.)

Cependant, je trouve stage sur stage en France dans de grands cabinets d'avocats internationaux, mon profil bilingue étant un atout, mais j'ai peur de ne pas trouver de masters, n'ayant pas un niveau L3 en droit français. Je compte donc prendre une année pour faire des stages et ne pas me retrouver à faire une 'année sabbatique' qui n'est pas très bien vue par les employeurs.

Pensez-vous donc qu'il me sera possible d'intégrer un M1 de droit privé?

Merci d'avance pour vos réponses. [smile4]

Par **Xdrv**, le **19/07/2018** à **18:28**

Bonjour,

Selon moi ce qui est le plus compliqué à intégrer ce sont les M2, pas les M1. En M1 il n'y a normalement pas ou peu de sélection, après le problème réside dans l'équivalence de votre diplôme, ou non, à une licence vous permettant d'entrer en M1.

A mon avis c'est à vous de contacter les universités pour connaître leurs modalités d'admission

Par **Glohirm**, le **19/07/2018** à **21:40**

Bonsoir,

[citation]Selon moi ce qui est le plus compliqué à intégrer ce sont les M2, pas les M1. En M1 il n'y a normalement pas ou peu de sélection[/citation]

Pas forcément, la dernière réforme de l'enseignement supérieur permet aux universités de désélectionner les dossiers entre la L3 et le M1, et certains établissements opèrent déjà ainsi.

Dans ce cas de figure, votre dossier serait soumis à appréciation du directeur de formation au même titre que les autres dossiers de L3.

Là où je rejoins Marcu, c'est que c'est l'université où vous souhaitez étudier qui vous dira si elle considère ou non votre diplôme en droit anglais comme équivalent ou non à une licence française.

Par **antmar**, le **20/07/2018** à **00:39**

[citation] obtenir mon master en France afin de pouvoir accéder aux concours me permettant d'exercer la profession d'avocat en France [/citation]

C'est une bonne idée, et vous pourriez vous inscrire en M1 au CAVEJ (à distance) afin d'éviter les affres d'une année de master en présentiel alors que vous n'avez pas encore été confrontée aux exercices typiques (et très normés) de la formation française : commentaire d'arrêt, dissertation et, dans une moindre mesure, cas pratique (quoi qu'il diffère sensiblement de son pendant dans les universités anglo-saxonnes).

Le point le plus difficile de votre projet sera le barreau : même s'il s'agit d'un examen, ce n'est pas une partie de plaisir pour un étudiant ayant ses 4 (voire 5) ans de droit français derrière lui, ce ne sera pas évident du tout avec simplement un an.

[citation] Cependant, je trouve stage sur stage en France dans de grands cabinets d'avocats internationaux, mon profil bilingue étant un atout, mais j'ai peur de ne pas trouver de masters, n'ayant pas un niveau L3 en droit français. [/citation]

Je ne suis pas très étonné, beaucoup de cabinets internationaux aiment les profils comme le vôtre pour les tâches de traduction / rédaction juridique en anglais. En revanche, ce n'est pas la meilleure voie pour le recrutement car on ne peut pas vraiment confier de recherches approfondies en droit français, ou de la rédaction de contrats/d'actes, à des stagiaires sans formation en droit français. J'ai eu ce cas dans mon cabinet le mois dernier, c'était bien dommage ! Un stagiaire très motivé, mais avec des lacunes trop importantes en droit français pour pouvoir lui confier des tâches vraiment intéressantes...